



© HAYON

Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



*Le Maire présentera ses vœux
le samedi 5 janvier 2013 à 17h
Salle Abbé Lebreton*



*Joyeux Noël et
Bonne année !!!*

Grande plage de Saint-Cast

www.saintcastleguildo.com

N°
48

Décembre 2012
janvier 2013

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22380 st-CAST-LE GUILDO
TÉL. : 02 96 41 80 18
FAX : 02 96 41 98 08

mairie@saintcastleguildo.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9 h-12 h et de 14 h-16 h
du mardi au vendredi :
9 h-12 h et 14 h-17 h.
samedi : 9h30 - 12h00

SOMMAIRE

État civil	p 2
Permis de construire	p 2
Le suivi des objectifs et engagements	p 3
Les infos municipales	p 8
Production et qualité de l'eau potable	p 13
Patrimoine de St Cast : personnages célèbres ou anonymes	p 14
Les sorties de fin d'année	p 15
Infos pratiques	p 16
Actualité des associations	p 18
Les événements de fin d'année	p 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :
M. Jean François GIRARD
M^{me} Catherine FOUCAULT-COULIBALY,
M^{me} Marie-Noëlle BRIENT,
M^{me} Agnès DURAND,
M^{me} Annie LEBLANC

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
E-Mail : liletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE
22100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17

Photo de couverture :
Prise de vue fournie par la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- **Le 31 octobre 2012 : Evan COCHERI**
6, Rue St Gilles
- **Le 31 octobre 2012 : Marius TOUBLANC**
- 4, Rue de la Halte
- **Le 4 novembre 2012 : Lana MENARD** -
Rue des Quatre Vaux

- **Le 13 novembre 2012 : Gabriel BOUDET**
- rue des Eblacs

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 12 octobre 2012 : Monsieur LORIOT Denis** - Avenue de Pen Guen
- **Le 15 novembre 2012 : Madame Marie Le LUYER veuve BRUJAN** - 80 ans - 4 rue Notre Dame



PERMIS de CONSTRUIRE

À NOTER : le service du cadastre de DINAN peut être amené à contrôler l'exactitude de vos déclarations (DP et PC).

- **DP 12C0136 accordée le 18/10/2012 à M^{me} HEUR-TAULT Annick**, 8, rue de la Comté, pour la construction d'une véranda
- **DP 12C0139 accordée le 10/10/2012 à M. MOUTEL Michel**, 8, rue des Terre-Neuvas, pour la pose d'un portail et remplacement d'une haie par un muret
- **DP 12C0141 accordée le 15/10/2012 à M. ROYAN Daniel**, 34, boulevard de Penthièvre,
- **P.C 12C0079 accordé le 23/10/2012 à M. HAYAUX DU TILLY Maurice**, 10, rue du Paradis, pour la construction d'un garage et atelier
- **PC 12C0078 accordé le 23/10/2012 à M. et M^{me} BARBAS Georges**, 14, rue du Bec Rond, pour l'agrandissement d'une maison existante
- **DP 12C0088 accordée le 23/10/2012 à FONCIA HOCHET**, rue du Port Jacquet (la Capitainerie), pour la pose d'une clôture et d'un portail
- **DP 12C0140 accordée le 06/11/2012 à M. KERVALET René**, la Ville Auvay, pour la création d'une véranda
- **DP 12C0142 accordée le 06/11/2012 à M. TIBERGHEN Jérôme**, 15, rue du Paradis, pour la pose d'une clôture
- **DP 12C0143 accordée le 06/11/2012 à M. GODOC Xavier**, 5, rue de la Hêtraie, pour la pose d'un mur de clôture
- **DP 12C0144 accordée le 06/11/2012 à M. et M^{me} FANON Daniel**, 10, Domaine de Rochevin, pour la pose d'un velux
- **PC 11C0103 M1 accordé le 15/11/2012 à M. RENAULT Philippe**, allée de la Source aux Chats, pour aménagement des combles avec création de surface habitable
- **PC 11C0016 M1 accordé le 15/11/2012 à M. et M^{me} PILARD Denis**, Résidence du Champ Jeannevin, pour changement du mode d'utilisation du logement
- **PC 12C0081 accordé le 15/11/2012 à M. et M^{me} GESTIN Daniel** lotissement du Moulin d'Anne, pour la construction d'une maison individuelle
- **PC 10C0078 M2 accordé le 16/11/2012 à M. et M^{me} GAYET Loïc**, 46, rue de la Colonne, pour modification de l'aspect extérieur d'une maison individuelle
- **PC 12C0082 accordé le 16/11/2012 à M. et M^{me} GAGNEUX-DALLONGEVILLE Eric**, rue de la Comté, pour la construction d'une maison individuelle
- **DP 12C0147 accordée le 12/11/2012 par M. RODET Gilles**, 52 bis, boulevard de la Côte d'Émeraude, pour la construction d'un abri de jardin



LE SUIVI DES OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS : Le point au 1^{er} décembre 2012

Des engagements ont été pris en 2008. Pour chacun d'entre eux, quelle est la situation aujourd'hui ?

I - 1^{ER} ENGAGEMENT : CONSTRUIRE UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX

Engagements de campagne (mars 2008)



1- Élaborer le plan local d'urbanisme (PLU). Maîtriser la croissance, pour éviter une urbanisation excessive et mal adaptée.

Après des mois de réflexion, de nombreuses réunions, la révision du PLU arrive à son terme.

Il sera présenté au Conseil Municipal du 18 décembre 2012.



2- Construire un ensemble éducatif communal à St-Cast, école maternelle et élémentaire publique et un restaurant scolaire, une garderie et une salle des sports ouverts à tous les enfants.

Les travaux ont commencé en octobre 2012. L'équipement doit être livré pour la Toussaint 2013, les élèves et les instituteurs intégreront les nouveaux locaux début janvier 2014.

Les travaux de la cantine/garderie seront ensuite engagés. L'ancienne école

Savary et la salle Penthievre pourraient en être le site. (cf. Les Échos de Saint-Cast le Guildo octobre 2011).



3 - Au Guildo construire un restaurant scolaire et une garderie.

Un simple respect des règles de bon usage (nettoyage ad hoc etc...) par les divers utilisateurs a démontré que la salle des Pierres Sonnantes pouvait remplir sans soucis ses 2 fonctions principales: salle de restauration pour les écoliers et salle associative.

Ce scénario a été validé par les autorités sanitaires concernées (2009). En conséquence, la salle « Pierres Sonnantes » a retrouvé sa vocation première de « salle des fêtes ».



4 - Restaurer à l'identique l'Église du Guildo

Travaux engagés (2011). La 1^{re} phase a permis de consolider l'édifice et d'avoir une vision de ce qui reste à faire, dans le cadre des budgets annuels à venir. (cf. Les Échos N° 32 de mai 2011). Dès janvier

LÉGENDES :

Feu vert : l'engagement est tenu ou la probabilité qu'il le soit est suffisamment forte pour que l'on soit assuré du résultat à l'issu du mandat.

Feu orange : la réalisation de l'engagement rencontre des difficultés. Celles-ci sont identifiées. Des solutions existent. Il est fort probable qu'au final l'objectif soit atteint.

Feu rouge : la réalisation de cet objectif est peu probable.

En italique : les actions en cause ont été déjà conduites, sans actualité récente significative



Pose de la première pierre pour la construction de l'ensemble éducatif communal à St-Cast le 14 novembre 2012



Le dossier du mois



Travaux de consolidation de l'Église du Guildo.

2013, seront entrepris les travaux de restauration des pieds de charpente.



5-a- Réhabilitation de la salle d'Armor

La déclaration préalable (DP) a fait l'objet d'un arrêté autorisant les travaux en date du 4 janvier 2012. Ceux-ci seront engagés début 2013.



5-b- Restaurant

L'idée d'un restaurant est confirmée dans la *R o t o n d e*. Une convention entre le restau-

rateur et la ville sera signée après débat en Conseil Municipal.

Le calendrier prévisionnel correspond au calendrier de la salle d'Armor à savoir début des travaux au 1^{er} trimestre 2013.



5-c - Auditorium

L'architecture du projet est définie et respecte les engagements pris. Sa mise en œuvre est conditionnée par la réalisation du contrat Pierre et Vacances (cf. 5-d ci après)



5-d – Résidence de Tourisme

La commercialisation du complexe Pierre et Vacances a pris du retard. La conjoncture économique nationale en est la raison essentielle. Le projet de SAINT-CAST LE GUILDO reste une priorité pour le groupe, priorité confirmée par une lettre du Président-Directeur Général (M. BREMONT) adressée au Maire. Une prolongation jusqu'au 31 décembre 2013 du délai de la condition résolutoire a été votée en Conseil Municipal le 14 novembre dernier.

Compte tenu de ce délai, Pierre et Vacances s'est engagé à doubler sa contribution (de 50000 à 100000 €) pour l'aménagement paysager de la liaison Résidence-mer (le long de la piscine).

(cf. Les Échos de Saint-Cast Le Guildo mars 2012)



6- Revoir le plan de circulation, faciliter l'accès à la station et intégrer le dés-enclavement du Port

Le tracé éventuel d'une voie d'accès au port reste inscrite au PLU.



Le projet de SAINT CAST LE GUILDO reste une première priorité pour le groupe Pierre Et vacances



Projet de réhabilitation de la salle d'Armor vu depuis le Boulevard de la Mer



Le dossier du mois

Le PLU intègre également le tracé d'une nouvelle voie entre le carrefour du Poteau et celui d'Intermarché.

La mise en sens unique du Bd de la Mer, sur une partie de son tracé fluidifie la circulation et augmente le nombre de places de stationnement.

D'autres réalisations :

- Agrandissement du parking Place Charles de Gaulle
- Réaménagement du rond-point Place Piron
- Réflexion globale en matière de trottoirs et

- Protection des dunes (pose de canivelles plage de Pen Guen et Grande Plage 2012).

- Désenvasement et nettoyage de la cale du port du Guildo, de façon régulière avec auto-pompe.

- Poursuite du fleurissement des rues. (LABEL 2 FLEURS)

- Diminution du temps d'éclairage (voire coupure par grands froids)

- Changement des huisseries dans plusieurs bâtiments communaux (Mairie, Salle bec Rond...)



Visite M^{me} Sylvia PINEL, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme le 13 juillet 2012.

Saint-Cast et ravalement partiel (fin des travaux en juin 2013) (cf. Les Échos de mai 2012)

ministérielle de M^{me} Sylvia PINEL, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme le 13 juillet 2012. À noter que VVF verse dorénavant un loyer annuel. (cf. Les Échos de Saint-Cast Le Guildo janvier 2012)



Poursuite du fleurissement des rues. (LABEL 2 FLEURS)

d'éclairage public Rues de la Fosserolle, de la Résistance, des Carouges, du Chêne Vert.

- Busage des secteurs de La Bassière/Haute Lande.
- La circulation rue du port Jacquet est rétablie

7- Favoriser une démarche de respect de l'environnement et de maîtrise de l'énergie, tant au niveau individuel que collectif.

- Réhabilitation du site de la colonne (2009)

8- Améliorer les bâtiments communaux

- Réaménagement intérieur et nouvelle vitrine pour l'Office de Tourisme

- Nouveaux locaux mis à disposition de la Gendarmerie saisonnière

- Réhabilitation de la salle Bec Rond, de la Maison des Artisans, et de l'appartement située au-dessus de la poste, etc.

- Agrandissement de la Bibliothèque pour tous

- Réfection intégrale de la toiture de l'Église de

9- Maintenir un Villages Vacances au site de la Corbière

La concession du site à VVF expire fin 2012. Une procédure de DSP (Délégation de Service Public) a été signée. Le site garde sa vocation d'accueil d'un « tourisme social ».

Cette dimension a été confirmée par la visite

10- Organiser l'accueil des Campings Cars

Amélioration des zones d'accueil et mise en place d'une signalétique appropriée à l'entrée de la commune. (Pointe du Bay et secteur Intermarché).

11- Repenser le traitement des eaux usées

Le dossier est à traiter avec les services de l'État: de nombreuses contraintes de nature technique et d'urbanisme restent à résoudre.

La Délégation de Service Public concernant la fourniture de l'eau et le traitement de l'assainissement arrivant à échéance fin



Des Travaux importants de réfection à l'Église de Saint-Cast



Le dossier du mois



Proposer aux familles les plus modestes et aux jeunes ménages des habitations à loyer modéré. Ci-dessus le lotissement Boulevard de Penthièvre.

2012, la négociation d'un nouveau contrat a été conduite depuis plusieurs mois. Le Conseil Municipal du 14 novembre 2012 a acté la proposition la plus favorable, celle du groupe VEO-LIA. (cf. Les Échos de Saint-Cast le Guildo septembre 2012)

La lagune du Guildo a été curée et le projet d'une nouvelle station d'épuration est engagé.

II- 2^e ENGAGEMENT (FAVORISER UNE VIE COLLECTIVE DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE)

1- Proposer aux familles les plus modestes et aux jeunes ménages, des habitations à loyer modéré.

- Un lotissement a été réalisé Boulevard de Penthièvre (5 logements locatifs). Les locataires y habitent depuis Noël 2010. (cf. mars 2010)
- Au Guildo (lieu-dit Bel Air), les travaux sont engagés.

(Les Échos de Saint-Cast le Guildo janvier 2010)

- Le PLU impose 20% de logements aidés dans tout programme collectif nouveau (programme supérieur à 8 logements).

2- Développer l'aide notamment à domicile

- Réflexion engagée avec les structures concernées (Comité d'entraide, cuisine centrale, ADMR, etc...) pour déterminer sur les conditions d'amélioration du service.
- Mise en place des plans canicule et grands froids.

3a- Agrandir et mettre aux normes le Foyer Logement (EHPAD).

- (Les Échos de Saint-Cast le Guildo juillet 2011)
- Le CCAS a voté et confié à Côtes d'Armor Habitat (partenaire HLM) la réalisation du projet de rénovation et d'extension de l'EHPAD.



3b- Encourager la création d'une maison d'accueil regroupant logements individuels et structure de soins appropriés pour les personnes âgées ou handicapées (programme réalisé sur fond privé).

Un projet, totalement privé, rue du Moulin d'Anne, est différé en raison des difficultés de financement et à sa non-inscription au plan

départemental de la « Dépendance » défini par le Conseil Général.

D'autres alternatives sont envisagées.

4a- Promouvoir des animations pour les enfants et les adolescents, et plus généralement, pour tous

- Organisation de séances de cinéma pour les Jeunes et pour les Seniors.
- Circuit vélos de cross au



Inauguration de la stèle, place du souvenir. Cérémonie du 11 novembre 2012.



Le dossier du mois

Bois bras.

- École de Musique: Transfert de compétences à la Communauté de commune (effective depuis la rentrée 2009)
 - Installation dans les prochaines semaines d'un équipement destiné aux jeunes permettant la pratique d'activités sportives (cf. Les Échos de Saint-Cast Le Guildo oct 2012)
- Simultanément, installation d'une aire de jeux au Guildo (Place du Souvenir)



6- Créer des événements fédérateurs, notamment culturels et sportifs

- *Pleine réussite des temps forts 2008 : 250^e anniversaire de la Bataille de Saint Cast, inauguration de la liaison piétonne (6 septembre 2008)*
- *Festival de Jazz (1^{re} édition 2009 et suivantes)*
- *Voile : Grand Prix de Saint Cast (1^{re} édition 2010 et suivantes)*



Chaque année depuis 2009 est organisée une cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants sur notre commune.



4-b- Accueillir les nouveaux arrivants

Chaque année depuis 2009, est organisée une cérémonie d'accueil (dernier en date du 17 novembre 2012)



5-Transformer l'ancienne école maternelle de Saint-Cast ou l'école Savary

en maison des associations.

Objectif confirmé. Ouverture printemps 2014.

- *Golf Armoricaine (2011)*
- *Étape du Tour de France à la Voile (2009 et 2012)*
- *Création (ou relance) de maintes animations (notamment par le Comité des Fêtes: Artisanat d'art, photographies d'art, puces de la couturière etc.*
- *Publication par la « Commission du Patrimoine » du livre « Les Personnages célèbres ou anonymes de SAINT CAST LE GUILDO »*
- *National J80 en novembre 2011.*

III- 3^e ENGAGEMENT (ADOPTER DES MÉTHODES DE TRAVAIL EFFICACES)



1-a- Créer les conseils de village (comités de quartier)

La dynamique est lancée: forte participation.



1b- Créer un conseil municipal des jeunes

L'idée n'est pas abandonnée mais une réflexion plus approfondie est nécessaire. Cependant, une concertation a déjà été conduite avec les jeunes intéressés, pour définir le projet d'équipement sportif (évoqué ci-avant)



2- Mieux communiquer sur l'action communale

- *Le Journal municipal refondu en 2009 et son mode de distribution réorganisé (dépôt chez les commerçants depuis 2011).*
- *Création du « Flash Infos » sur le site WEB*
- *Panneau lumineux pour rappeler les animations du jour (Rue du Duc d'Angoulême)*



3- Avoir une vision prospective à long terme

En écho avec l'analyse départementale (Côtes d'Armor, 2 mille 20), la réflexion « Saint Cast le Guildo 2020 » a servi de base pour la rédaction du plan

d'aménagement et de développement durable de la commune (PADD), première pièce du PLU. (cf. Les Échos de Saint-Cast Le Guildo mars 2011 et janvier 2012)



4- Améliorer la collecte des ordures ménagères et la propreté des sites

Le tri sélectif à la source a été mis en place en 2010 et se poursuit dans les différents quartiers



5- Maintenir les services sur le secteur du Guildo.

Pérennité du site « Mairie annexe » et service associé (point poste)



6- Renforcer la rigueur de gestion

- *Modernisation du réseau informatique (2010) et téléphonique de la Mairie (2011).*
- *Programmation pluri annuelle des Investissements (PPI).*
- *Développement des démarches de planification des travaux communaux et de voirie en liaison avec la Communauté de Communes)*

Jean-François GIRARD
Adjoint au Maire



RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC EAU ET ASSAINISSEMENT

La commune de Saint Cast le Guildo avait confié l'exploitation de son service public d'eau potable et d'assainissement à la société VEOLIA Compagnie Générale des Eaux par un contrat d'affermage depuis le 1^{er} janvier 1993, en vertu d'un contrat et de ses avenants ; la durée du contrat de 20 ans prenant fin le 31 décembre 2012, la commune a préparé le renouvellement de cette délégation de service public (DSP) depuis octobre 2011. « Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. » (Réf: article L.1411-1 du Code Général des Collectivités Locales).

Cette procédure très encadrée nécessite le strict respect d'étapes successives résumées comme suit: procédure de publicité; insertion d'un appel à candidatures; réception des candidats à présenter une offre; envoi d'un dossier de consultation aux candidats autorisés à présenter une offre; réception et étude des offres; le Maire engage toute discussion utile

avec les candidats et procède en finale au choix du délégataire. Ce choix est présenté au conseil municipal, et l'ensemble du dossier est transmis au service du contrôle de légalité pour permettre de notifier le contrat au candidat retenu.

Le renouvellement de cette DSP permet de mettre en concurrence les candidats pendant toute la phase de discussion, tant sur le contenu, la qualité des prestations proposées que sur les niveaux de prix et de tarification des parts fermières liées aux contrats.

Les objectifs poursuivis par la commune au titre de ce renouvellement de DSP pour une durée de 12 ans portaient d'une part sur une hausse des exigences de qualité du service, et d'autre part sur une baisse des tarifs des parts fermières pour l'autoriser à investir sur nos stations d'épuration (sur le secteur du Guildo et sur les installations du Sémaphore), sur le renouvellement des équipements et réseaux les plus vétustes, et résorber l'encours de la dette communale.

Quelques chiffres permettent d'apprécier la situation de la commune sur ce service eau et assainissement:

EAU ET ASSAINISSEMENT : COMMENT SONT FIXÉS LES TARIFS ?

La facture d'un abonné comporte 2 parts: la part fermière définie par le contrat d'affermage et la part collectivité définie par la commune.

Pour fixer les tarifs, il faut tenir compte:

- des coûts de fonctionnement
- du montant des investissements à réaliser au cours de la durée de la DSP.
- de la dette au 01/01/2013 (1,39 m€ pour l'eau, 0,92 m€ pour assainissement)

EAU

Frais de fonctionnement:

- 1) Achat d'eau
- 2) Charges financières (intérêts de la dette)

Investissements prévus au cours des 12 ans:

- 1) Réfection de l'étanchéité du réservoir de la Roche Ven
 - 2) Extensions du réseau et changements de canalisations existantes
- Montant: 1 500 000 € soit 125 000 € par an

Tarifs 2012:

À Saint-Cast Le-Guildo, coût annuel pour une facture de 120 m³: 290,50 €

Moyenne départementale au 1/01/2013:

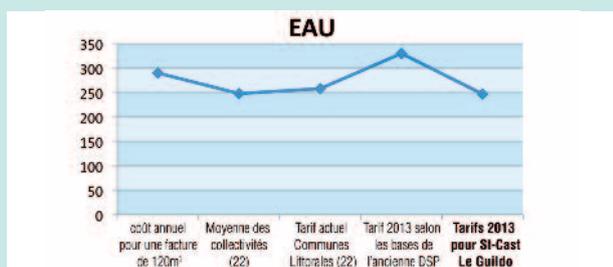
- 1) Moyenne des collectivités (22): 248 €
- 2) Tarif actuel Communes Littorales (22): 258 € ----->



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2012)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

3) Tarif 2013 selon les bases de l'ancienne DSP: 330 €
Tarifs 2013 pour SAINT CAST LE GUILDO: 247 €



ASSAINISSEMENT

Frais de fonctionnement:

- 1) Traitement des boues
- 2) Charges financières (intérêts de la dette)

Investissements prévus au cours des 12 ans:

- 1) Construction d'une station d'épuration à Notre Dame du Guildo et remise aux normes de celle de Saint-Cast.
- 2) Reconstruction du poste de relevage du port du Guildo.
- 3). Extension du réseau et sécurisation des ouvrages existants.

tants.

Montant: 3500000 € soit 290000 € par an.

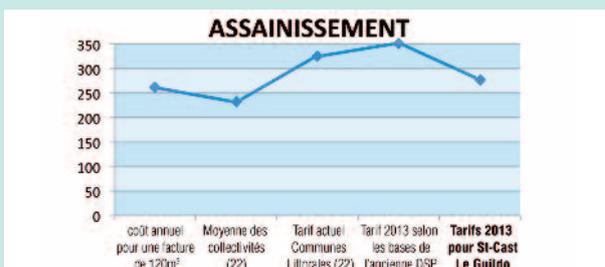
Tarifs 2012:

À Saint-Cast Le-Guildo, coût pour une facture de 120 m³: **267 €**

Moyenne départementale au 1/01/2013:

- 1) Moyenne des collectivités (22): 237 €
- 2) Tarif actuel Communes Littorales (22): 328 €
- 3) Tarif 2013 selon les bases de l'ancienne DSP: 353 €

Tarifs 2013 pour SAINT CAST LE GUILDO: 267 €



M^{me} Michel et M. Vilt
 Adjoints au Maire

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2012

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC:

SERVICE D'EAU POTABLE – CHOIX DU DÉLÉGATAIRE – CONTRAT DE DÉLÉGATION

Monsieur le Maire rappelle la procédure en cours relative à la délégation du service public d'Eau Potable.

Au vu de l'avis de la Commission et après négociation, Monsieur le Maire a procédé au choix de la société COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE (groupe VEOLIA)

APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE

Par 18 Voix POUR

Et 8 ABSTENTIONS (M^{me} ALLORY + pouvoir de M^{me} ISERN, M. LORRE + pouvoir de M. DUSFOUR, M. COJEAN, M. MENARD, M. MONTFORT, M^{me} TILLON)

LE CONSEIL MUNICIPAL ENTÉRINE

NB: M. BARRE ne participe ni au débat, ni au vote en raison de sa position professionnelle

SERVICE D'ASSAINISSEMENT – CHOIX DU DÉLÉGATAIRE – CONTRAT DE DÉLÉGATION: Monsieur le Maire rappelle la procédure en cours relative à la délégation du service public d'assainissement collectif.

• Au vu de l'avis de la Commission et après négociation, Monsieur le Maire a procédé au choix de la société COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE (groupe VEOLIA)

• APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE

• Par 18 Voix POUR

• Et 8 ABSTENTIONS (M^{me} ALLORY + pouvoir de M^{me} ISERN, M. LORRE + pouvoir de M. DUSFOUR, M. COJEAN, M. MENARD, M. MONTFORT, M^{me} TILLON)

• LE CONSEIL MUNICIPAL ENTÉRINE

NB: M. BARRE ne participe ni au débat, ni au vote en raison de sa position professionnelle

FINANCES:

TARIFS 2013 DU SERVICE D'EAU POTABLE – PART COMMUNALE

Madame Marie-Madeleine MICHEL au vu du contrat de Délégation du Service Public d'eau potable qui sera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, demande au Conseil



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2012)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

Municipal de voter les tarifs correspondants

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE Par 19 Voix POUR, 1 Voix CONTRE (M. MONTFORT) Et 7 Abstentions (M^{me} ALLORY + pouvoir de M^{me} ISERN, M. LORRE + pouvoir de M. DUSFOUR, M. COJEAN, M. MENARD, M^{me} TILLON) VOTE les tarifs de la part communale pour l'année 2013 comme suit :

- Part fixe annuelle pour un diamètre de compteur de compteur compris entre 15 mm et 50 mm : 58,23 € HT
- Part fixe annuelle pour un diamètre de compteur supérieur ou égal à 60 mm : 598,26 € HT

- prix du m³ consommé :

Tarif dégressif HT suivant tranche

N° 1 : 0 à 100 m³ 0,857 € HT

N° 2 : 100 à 500 m³ 0,852 € HT

N° 3 : 500 à 1000 m³ 0,725 € HT

N° 4 : 1000 à 2000 m³ 0,593 € HT

N° 5 : au-delà de 2000 m³ 0,511 € HT

TARIFS 2013 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT – PART COMMUNALE :

Madame Marie-Madeleine MICHEL au vu du contrat de Délégation du Service Public d'assainissement qui sera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, demande au Conseil Municipal de voter les tarifs correspondants.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ APRÈS UN VOTE À MAIN LEVÉE Par 19 Voix POUR 1 Voix CONTRE (M. MONTFORT) Et 7 Abstentions (M^{me} ALLORY + pouvoir de M^{me} ISERN, M. LORRE + pouvoir de M. DUSFOUR, M. COJEAN, M. MENARD, M^{me} TILLON) VOTE les tarifs de la part communale d'assainissement pour l'exercice 2013 comme suit :

- Part fixe annuelle : 59,550 € HT
- Prix du m³ assujéti à l'assainissement : 0,855 € HT

REVALORISATION DE LA PARTICIPATION DU CONSTRUCTEUR EN CAS DE NON RÉALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT (MONTANT)

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2 du 22/11/2011 fixant à 9987,14 € pour l'année 2011 la participation pour non-réalisation d'aires de stationnement (PNRAS),

Monsieur HEBANT informe l'assemblée que la PNRAS évolue en fonction de l'indice du coût de la construction du 2^e trimestre de chaque année.

Vu l'indice du coût de la construction établi à 1,666 au 2^e trimestre 2012 et publié au Journal Officiel du 5 octobre 2012, le montant de la PNRAS pour 2013 est fixé à 10444,80 € par place de stationnement
Cette participation s'ajoutera à la Taxe d'Aménagement.
LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

RENOUVELLEMENT DU BAIL DU CENTRE ÉQUESTRE

À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2013: Monsieur HERVE informe le Conseil Municipal que le bail du centre équestre arrive à échéance le 31 décembre 2012.

Après examen du projet de bail par la Commission « baux et contrats » réunie le 8 octobre 2012, il demande au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le renouvellement du bail du Centre Équestre conclu avec Madame Cathy MOREL pour une période de 9 ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

PERSONNEL :

PRIME DE FIN D'ANNÉE 2012 ALLOUÉE AU PERSONNEL COMMUNAL

Suite à l'exposé de Monsieur Jean François GIRARD LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de fixer à 420 € la prime de fin d'année allouée au personnel communal pour l'année 2012.

URBANISME :

CESSION A LA COMMUNE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTRÉE Section AE n° 560 APPARTENANT A M. DAVID :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que M. DAVID cède à la commune pour l'euro symbolique une partie de la parcelle cadastrée section AE n° 560, soit 20 m². Cette parcelle située rue des Carouges servira à l'enfouissement du réseau ERDF.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

RÉGULARISATION CESSION DE TERRAIN ALEIN :

Monsieur le Maire rappelle la délibération, affaire n° 6 en date du 22/11/2011 déclassant le chemin piétonnier bordant la propriété de M. et M^{me} ALEIN, rue du Tertre de la Fontaine. Le chemin ainsi déclassé fait alors partie du domaine privé de la Commune et la cession de celui-ci à M. et M^{me} ALEIN peut se réaliser conformément au plan de bornage réalisé par le cabinet MOISAN-MEISTER, géomètre, annexé à la présente.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2012)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

RÉSIDENCE CAP ARMOR – DEMANDE D'AUTORISATION DE PROROGER LE DÉLAI DE LA CONDITION RÉSOLUTOIRE :

Monsieur FERNANDEZ, Maire, rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 1 en date du 12 avril 2012 autorisant le Maire à signer au bénéfice de la SNC ST-CAST LE GUILDO LOISIRS (Groupe Pierre et Vacances) la promesse de vente portant sur les terrains cadastrés AL 173 pour partie, AL 172 et les délaissés bordant AL 172, pour un total de 11900 m² au prix de 2 110 500 € H.T pour la réalisation d'une résidence de tourisme

Il informe l'Assemblée que la SNC SAINT CAST LE GUILDO LOISIRS a sollicité une prorogation de la clause résolutoire. LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer au bénéfice de la SNC Saint-Cast le Guildo Loisirs, l'avenant à l'acte de vente sous condition résolutoire signé le 13 juin 2012 portant sur les terrains cadastrés AL 303, 306, 309 et 310, annexé à la présente délibération, prorogeant le délai de réalisation de la condition résolutoire du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2013.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer au bénéfice de la SNC Saint-Cast le Guildo Loisirs, au plus tard le 15 janvier 2014, la convention de concession parking faisant l'objet d'une promesse synallagmatique de concession signée les 2 et 6 avril 2010. Cette concession sera consentie moyennant une somme de 100 000 € hors taxe lors de la prise d'effet de la concession et un loyer annuel de 3500 € hors taxe.

L'établissement des actes sera confié à Maître Jean LUSTEAU, Notaire à MATIGNON et à Maître Jean-François MARTIN, Notaire à Paris

Les frais notariés de cet avenant seront supportés par la « SNC SAINT-CAST LE GUILDO LOISIRS »

TRAVAUX :

AUTORISATION DE LANCER UNE CONSULTATION POUR LA RÉNOVATION DES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME :

Monsieur VILT informe l'Assemblée qu'il a été décidé de rénover les locaux de l'Office de Tourisme de Saint Cast le Guildo. Il est proposé à l'Assemblée la désignation d'un maître d'œuvre par la procédure adaptée suivant l'article 28

du Code des Marchés Publics.

Il demande au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à lancer la consultation.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIENNALE D'ACTION 2013/2014/2015 POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS DU GR 34 - AVEC L'ESAT " 4 VAULX JARDIN"

Madame FOUCAULT-COULIBALY, Adjoint en charge de l'environnement, demande au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer une convention triennale d'action pour les années 2013 – 2014 – 2015 - en faveur de l'emploi et de l'insertion pour l'entretien des sentiers du GR 34 (3 passages) avec l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) 4 VAULX JARDIN.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE PAR 25 Voix POUR

NB: Monsieur DUSFOUR, Représentant de la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de "Penthièvre-Actions" et Madame TILLON, Administratrice à l'association "les 4 Vaulx" n'ayant pas participé au vote

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention

DIVERS :

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'IMPLANTATION DE CABINES DE PLAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL :

Après examen du projet de règlement pour l'implantation de cabines de plage sur le domaine public communal par la Commission « baux et contrats » réunie le 8 octobre 2012, Monsieur HERVE demande au Conseil Municipal d'approuver ce règlement.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE

AUTORISATION RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CAPTURE ET DE GESTION DE FOURRIÈRE ANIMALE AVEC LA SA CHENIL SERVICE À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2013.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de capture et de gestion de fourrière animale arrive à échéance à la date du 31 décembre 2012.

Afin de ne pas interrompre le service, il propose de renouveler le contrat avec la S.A. Chenil Service à compter du 1^{er} janvier 2013.

Il précise que ce contrat répond en intégralité aux obligations réglementaires des Maires avec un service 24H/24 et 7 jours/7.



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2012)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

Le coût pour la Commune est de 1,027 € HT par habitant par an. Le montant du marché sera basé sur le nouveau recensement légal (population totale) de la Commune qui sera publié le 31 décembre 2012 et pourra faire l'objet ensuite d'une actualisation annuelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME EN CATÉGORIE I:

Monsieur HERVE rappelle à l'Assemblée que l'Office de Tourisme de Saint Cast le Guildo est actuellement classé en catégorie II depuis l'arrête préfectoral du 14 août 2012. Il demande au conseil municipal d'autoriser le Maire à demander à Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor le classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1 - plus haute catégorie que peut détenir un Office de Tourisme.

Pour information le renouvellement du classement de Saint Cast le Guildo en Station Classée de Tourisme impose, entre autre, un Office de Tourisme de catégorie 1 dont un des critères est d'être certifié Qualité Tourisme, certification qui a été obtenue par l'Office de Tourisme le 5 octobre 2012.

LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE

SOUTIEN AU PORT DE MAINTENANCE DU PARC ÉOLIEN OFF SHORE

Le port de Saint-Cast Le Guildo présente toutes les conditions requises à l'implantation de la base de maintenance du parc éolien : accessibilité maritime permanente, espaces disponibles sur les terre-pleins jouxtant le port (plus de 10000 m²) offrant une marge de manœuvre confortable en termes d'aménagement durable et de développement d'activités liées à la mer (pêche, chantier naval, etc.), sémaphore de première catégorie (veille permanente) et aire d'hélicoptère. Des réflexions sont d'ores et déjà menées afin d'étudier les potentialités d'aménagement de zones de chargement et déchargement au port et l'installation de pontons flottants pour l'accueil des navires de maintenance.

Le Pays de Dinan s'est mobilisé pour collecter les financements nécessaires à la réalisation du port de St Cast dans l'objectif clair d'un développement du territoire et des retombées potentielles. Si le bassin est un véritable succès, l'aménagement des terre-pleins tarde à venir. C'est précisément ce point qui devient un atout puisque l'espace est dispo-

nible pour prévoir l'installation de la maintenance de l'éolien sur le site, et envisager les autres activités en fonction de cela.

L'implantation du port de maintenance sur le territoire du Pays de Dinan permettrait également de diversifier l'économie des communes littorales – presque exclusivement liée au tourisme et donc saisonnière – en créant un pôle économique littoral et maritime permanent, alternatif à ceux de Saint-Malo et Saint-Brieuc, permettant ainsi à de jeunes ménages de s'installer sur la côte. Pour défendre la candidature de Saint-Cast Le Guildo, un comité de pilotage restreint – technique et politique – s'est constitué et réuni pour la première fois le 18 septembre, et entend faire entendre la voix du Pays de Dinan qui souffre au niveau emploi et a besoin d'une vraie relance de la dynamique de développement.

Le Syndicat mixte du Pays de Dinan réuni le 19 septembre 2012, a approuvé et validé à l'unanimité la candidature du port de Saint Cast-le-Guildo à l'obtention de la base de maintenance du parc éolien offshore.

Considérant que:

1. le choix de Saint-Cast Le Guildo engendrerait un rééquilibrage indispensable de l'aménagement du territoire costarmoricain,
2. le développement de cette filière correspond à l'activité d'un certain nombre de nos entreprises locales,
3. le développement de cette activité permettra de compenser les difficultés économiques du Pays de Dinan fortement marqué par le chômage,

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
APRÈS UN VOTE A MAIN LEVÉE
Par 26 Voix POUR
Et 1 Abstention (M. HEBANT)

- SE PRONONCE FAVORABLEMENT ET VALIDE l'opportunité de la candidature du port de Saint Cas le Guildo à l'obtention de la base de maintenance du parc éolien offshore. (cf. : article JM de novembre 2012)



SAGE : Assurer la pérennité de la production d'eau potable

Une usine de production d'eau potable modernisée à la hauteur des enjeux du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye

Un des enjeux du SAGE est d'assurer la pérennité de la production d'eau potable en quantité et en qualité.

Le bassin versant de l'Arguenon est un territoire de forte production d'eau potable, dépassant largement son périmètre. La ressource en eau brute de surface reste en permanence sous la menace des nitrates, du phosphore et des pesticides, alors que la production d'eau potable requiert des normes, des procédés coûteux et un suivi très strict.



Pour plus de détails sur la production de l'eau potable, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.smap22.fr

L'USINE DU SMAP ET LE BARRAGE DÉPARTEMENTAL DE LA VILLE HATTE À PLÉVEN

La potabilisation de l'eau requiert un processus de traitement complexe qui a fait l'objet de travaux de modernisation de 2005 à 2012. Voici les étapes principales :

1) Prise d'eau : l'eau est pompée dans la retenue de l'Arguenon, située derrière le barrage départemental d'une capacité de 11,5 millions de mètres cubes.

2) Flottation : l'eau est débarrassée de la terre et des matières organiques. L'ajout de chlorure ferrique permet la coagulation et la flottation de ces éléments évacués sous forme de boues.

3) Ozonation : les bactéries sont éliminées par traitement à l'ozone.

4) Elimination des Pesticides : Le charbon actif en poudre est utilisé pour éliminer les pesticides.

5) Dénitratation : Des résines échangeuses d'ions permettent l'abattement des nitrates. La dénitratation n'est déclenchée qu'à partir de 37 milligrammes par litre mesurés dans l'eau brute à la prise d'eau.

6) Ultrafiltration : L'eau circule dans des tubes appelés skids composés de membranes micrométriques. Ce traitement physique permet de filtrer les résidus divers, les virus et les bactéries.

7) Chloration, stockage et livraison aux châteaux d'eau : l'ajout d'eau de javel garantit la qualité bactériologique de l'eau durant son transport. L'eau traitée est stockée dans des réservoirs de 27000 m³ puis mise sous pression de 12 à 40 bars par des pompes pour être envoyée vers les châteaux d'eau.

Extrait de "L'eau'bservatoire" N°60 décembre 2012 édité par le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre.



ENVIRONNEMENT : SMAP

La qualité de l'eau brute

de la prise d'eau de l'Arguenon à Pléven

Extrait de "L'eau'bservatoire" N°60 12/2012 - Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre.

LES NITRATES

Depuis avril 2010, les teneurs en nitrates sont inférieures au seuil réglementaire des 50 milligrammes par litre. Pour la première fois depuis sa mise en place en 1992, la dénitratisation n'a pas été nécessaire au cours de l'hiver 2011-2012. Elle n'est déclenchée qu'à partir de 37 milligrammes par litre mesurés dans l'eau brute à la prise d'eau.

LES PESTICIDES

Il est constaté une baisse des teneurs en pesticides à la prise d'eau de Pléven. Cependant, les analyses révèlent la présence d'un nombre plus important de molécules différentes à petite dose. Avant les années 2000, les pics sont essentiellement dus à deux désherbants : l'atrazine, utilisée en agriculture, et le diuron utilisé



par les particuliers et les collectivités. Ces désherbants sont désormais interdits en France. Depuis 2000, les pesticides retrouvés le plus fréquemment sont le glyphosate, un désherbant utilisé par tous et l'AMPA qui est issu

de la dégradation du glyphosate. D'autres molécules sont retrouvées telles que l'hydroxyatrazine (un dérivé de l'atrazine), l'isoproturon (un désherbant céréales) et le nicosulfuron (un désherbant maïs).



Histoire et patrimoine de Saint-Cast Le Guildo

Les personnages célèbres ou anonymes de St-Cast Le Guildo

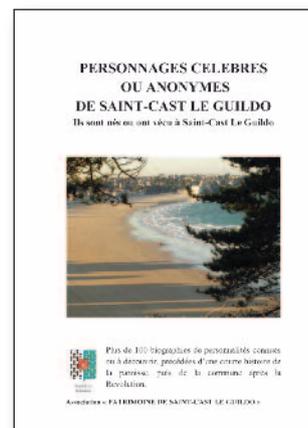
Quelques nouvelles de l'Association du Patrimoine

Elle a été créée début 2012 afin de publier un ouvrage qui retrace plus de 100 bibliographies de personnages qui ont aimé SAINT CAST LE GUILDO. Ils sont connus pour leur action sur un plan historique comme bâtisseurs, marins, artistes, écrivains et divers autres. Les 400 exemplaires du livre ont été commercialisés en juillet 2012. Fin août le stock

était épuisé. La Commission patrimoine a œuvré pour rédiger une nouvelle édition en ajoutant de nouvelles biographies. Son impression et la mise en vente sont prévues pour le 15 décembre 2012. Pour ceux qui ont acheté la 1^{ère} édition, un fascicule avec les textes sur les 6 nouveaux personnages décrits sera à leur disposition gra-

tuitement. Nous souhaitons que la lecture vous a apporté ou vous apportera un moment de détente et qu'il vous a permis de mieux connaître notre Commune. Les exemplaires seront à vendre auprès des membres de l'association ou dans les différents produits de vente.

Bernadette CADOR
Association du Patrimoine



patrimoinestcastleguildo@gmail.com



Évènements

Les moments festifs de fin d'année

MARCHÉ DE NOËL DE L'OGEC

Dimanche 9 Décembre 2012
De 9h à 18h au Chapiteau
Paroissial

Nombreux artisans :

- aquarelle et peinture huile,
- accessoires en laine,
- bijoux,
- confiserie...

Organisation : OGEC école
Sacré-Cœur SAINT-CAST

MARCHÉ DE NOËL DE L'APE

L'A.P.E Echos d'école organise son marché de Noël à l'école maternelle publique « Les Hortensias » le Vendredi 14 décembre de 16h30 à 19h.

Vous pourrez y trouver diverses décorations, des cartes de vœux, des bijoux... de quoi faire quelques présents pour les fêtes. Venez nous rendre visite, manger une part de gâteau et boire un thé ou un café !

À bientôt et
Joyeuses Fêtes !!

ARBRE DE NOËL 2012 DES POMPIERS

DIMANCHE 16 DECEMBRE
dès 15h30 au CIS de la Côte
d'Emeraude - Le Houët
22550 MATIGNON

L'Amicale des Sapeurs
Pompiers de la « Côte
d'Emeraude » organise un
arbre de Noël gratuit pour
l'ensemble des enfants du
canton. Arrivée du Père
Noël avec distribution de
friandises et goûter géant.
Anthony GUEHENNEUC-
contact : 06.29.65.39.52



ST CAST LE GUILDO
DIMANCHE 23 DECEMBRE

**ARRIVEE SURPRISE
DU PERE NOEL**

RDV BD DE LA MER
(PLACE PIRON - près liaison piétonne)
A PARTIR DE 15H
ORGANISE PAR L'UCAC ET L'OFFICE DE TOURISME

NOEL DES POMPIERS
DIMANCHE 16 DECEMBRE
MATIGNON
GRATUIT

Dès 16h spectacle des clowns musiciens
suivi de l'arrivée spectaculaire du pere Noël
puis d'un goûter géant !

Rendez-vous à la caserne des pompiers



INFOS PRATIQUES

À PROPOS DES « EMPLOIS D'AVENIR »

AVIS AUX EMPLOYEURS ÉVENTUELS

Le Parlement vient de valider le dispositif « Emplois d'Avenir ». Il vise à proposer une insertion professionnelle aux jeunes peu ou pas qualifiés qui ne parviennent pas à accéder à un emploi.

Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour le secteur non marchand ou Contrat Initiation Emploi (CIE) pour le secteur marchand. Il bénéficie d'une prise en charge par l'État, respectivement de 75 % et 35 % du SMIC. Ces contrats sont à temps plein (35 heures hebdomadaires) et à durée déterminée (3 ans ou 1 an renouvelable jusqu'à 3 fois). Des extensions à 5 ans sont possibles.

Plus d'informations sur www.lesemploisdavenir.gouv.fr

Jean François GIRARD - Adjoint au Maire

LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE



Elles concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi

Les intoxications sont le plus souvent liées à un défaut sur un appareil à combustion, un manque d'aération et/ou de ventilation ou encore à l'usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint à combustion. Pour réduire les risques, un certain nombre de gestes de prévention doivent être adoptés et mis en pratique tout au long de l'hiver:

- faire vérifier ses installations par un professionnel qualifié avant l'hiver,
- aérer chaque jour et veiller à une bonne ventilation du logement,
- toujours respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion.

Détecteurs de monoxyde de carbone: ce qu'il faut savoir **Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications.**

www.prevention-maison.fr

Consommateurs, défendez-vous !



Association de Défense des Consommateurs **UFC-QUE CHOISIR** Région de SAINT BRIEUC permanences à : **DINAN, LAMBALLE, LOUDEAC et YFFINIAC**

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de l'association en téléphonant du lundi au vendredi de 9 à 12h00 et de

14 heures à 17h00 (sauf mardi matin) au 02.96.78.12.76

Ou par courriel : contact@saintbrieuc.ufcquechoisir.fr

Le Théâtre, une passion partagée...

Joëlle DURAND-RAUCHER, résidente de Saint Cast Le Guildo, a enseigné le Français au Lycée Jacques Cartier de Saint-Malo jusque fin 2011. Sa passion pour le théâtre n'est plus un secret puisque plusieurs réalisations caractérisent le parcours de ce professeur à l'enthousiasme sans limite : en 2002, Rhinocéros de IONESCO, Le Mariage de Figaro de BEAUMARCHAIS en 2005, " Prisons: Dans l'univers de la peine" en 2009, création théâtrale récompensée par le Prix René Cassin, Prix National des Droits de l'Homme.

Son nouveau projet est tout aussi ambitieux. C'est en effet

PERMANENCE DE MADAME BRIENT : MAIRIE DU GUILDO

La permanence mensuelle de Madame BRIENT Marie-Noëlle se tiendra le Vendredi 14 décembre 2012 et 11 janvier 2013 de 10 à 12h00, avec ou sans rendez-vous.



INFOS PRATIQUES

après trois ans de travail intense avec une vingtaine de lycéens qui l'accompagnent dans cette formidable aventure et une classe entière de Primaire que sera représentée en mai 2013 la pièce de SHAKESPEARE: Le Songe d'une nuit d'été.

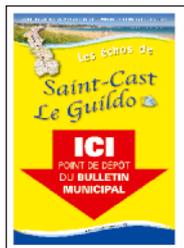
Pour ce "Songe" Joëlle DURAND-RAUCHER rêve d'un théâtre acrobatique, où le langage des corps devienne une véritable chorégraphie. Dans le respect du texte de SHAKESPEARE, elle veut aussi oser le mariage entre une pièce-phare du patrimoine européen et les arts traditionnels de l'Inde et de Bali.

C'est dans ce cadre qu'elle a participé le 9 novembre dernier à la 5^e Biennale des "Dix Heures pour la Littérature Indonésienne" qui s'est déroulée à Paris à l'UNESCO. Elle a expliqué comment la pièce de Shakespeare abolit les frontières entre rêve et réalité, abolit les frontières géographiques aussi, permettant le métissage des cultures occidentale et orientale. Ainsi, dans sa mise en scène, trouveront toute leur place les danses indiennes et l'art balinais. Un orchestre de musiciens balinais sera en scène pour faire onduler, aux sons d'instruments venus d'ailleurs, la Princesse balinaise au diadème d'or et de fleurs...

Cette passion pour le théâtre qui anime Joëlle DURAND-RAUCHER ne demande qu'à être partagée. Donc un rendez-vous à ne pas manquer les 17, 24 et 25 mai 2013, au Théâtre Bouvet de Saint-Malo. Un véritable voyage dont la 1^{re} représentation constituera la soirée de lancement du prestigieux festival malouin "ÉTONNANTS VOYAGEURS"...

Armelle Keromes
Adjoint au Maire

Un nouveau point de dépôt pour le journal municipal



Le Centre Nautique de Saint-Cast le Guildo

hors saison: Port de Saint-Cast
en saison: Point Passion Plage – Grande Plage

Nous vous rappelons la liste des points de dépôts:

L'ISLE:

Boulangerie FERRET
Le NARVAL

LES MIELLES:

IRIS FLEURS
PHARMACIE BLANCHET
COIFFURE CENTRE PLAGE
TABAC DES MIELLES
BAR LE POT
MAISON OHIER
RESTAURANT CHEZ JULES

LE BOURG:

Anne MARREC Pédicure-Podologue
ICE INFORMATIQUE
INTERMARCHÉ

LE GUILDO:

Boulangerie FERRET
Bar « Le Mattéo »
CHEVALIER – zone conchylicole

Distribution des colis de Noël



De 10h00 à 12h00 en Mairie

Lundi 3 Décembre 2012
Vendredi 7 Décembre 2012
Lundi 10 Décembre 2012
Lundi 17 Décembre 2012
La distribution des colis à domicile se fera à partir du 14 Décembre 2012.

NOUVEAU À ST CAST LE GUILDO

AU SOURIRE DES ONGLES

BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS À DOMICILE.

Justine FANOUILLERE vient de créer un nouveau service d'esthétique pour la beauté des mains et des pieds. Plus besoin de se déplacer, elle vous propose son savoir faire à domicile et offre une réduction de 10€ au 1^{er} rendez-vous et une carte de fidélité avec une réduction de 15€ dès la 10^e prestation.

Contact : 02.96.41.04.21 – 06.06.67.80.05

Sur rendez-vous du lundi au samedi



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ECLD -PAROLES D'UN SOIR

Le mensonge : un péché ou une nécessité ?

Lundi 17 décembre 2012- 16h00 - Maison des artisans - Place A le Braz - Saint-Cast - Entrée libre et gratuite -! Attention au changement d'horaire et de lieu!

Peut-être que la vérité se trouve ou vogue entre les deux! À notre époque où la revendication de la transparence donne à voir les tricheries de l'exhibition, où des secrets se dévoilent à grand fracas parfois, nous pourrions nous poser franchement la question.

On n'est pas tenu d'être un (e) fieffé(e) menteur (se) ou une personne vertueuse pour participer au débat

Pour nourrir la réflexion, certain(e)s auront lu, mais sans obligation pour les autres:

- « La sincérité du mensonge ». Essai à plusieurs voix de Marie de Solemne, André Bercoff,

Boris Cyrulnik, Christian Delorme, Paul Lombard. (ed Dervy)

- ou/et « Un héros très discret » de JF Deniau (Pocket). Il s'agit d'un mystificateur.
- ou « Mensonges d'été » de Bernhard Schlink (Gallimard). Ce sont des nouvelles.

« Ce que j'aime en Jaurès » vendredi 18 janvier 2013 - 20h30 - Salle Penthièvre Entrée libre et gratuite.



Bien connu à Maignon, Jean-Pierre Fourré a été mandaté cinq fois pour exercer les fonctions de Vice-président de l'Assemblée Nationale. Il est égale-

ment député honoraire de l'A N et du Conseil de l'Europe. Outre son amour de sa région natale et son plaisir dans l'édition, il s'est pris d'affection pour Jean Jaurès lors d'un cheminement philosophique, politique et religieux, bien intéressant.

Nous l'écouterons nous parler de ce cheminement d'une grande conviction mais pourtant nuancé, réaliste... Influencé par l'image de Jaurès? Jean-Pierre Fourré dira comment il a vécu son histoire politique, comment il interroge aujourd'hui ce grand homme du passé, son combat, ses relations complexes avec d'autres personnages puissants (on pense par exemple à Clémenceau).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

6 rue Léonie Corre (près de l'église du guildo) Tél.: 02 96 41 13 87

Ouverture: le mercredi de 10 h. à 12 h. Le samedi de 10 h. à 12 h. (INSCRIPTION et PRÊTS GRATUITS)

"UNE BIBLIOTHÈQUE EST UNE CHAMBRE D'AMIS"

Tahar Ben Jelloun

Tout auteur aspire à être lu par le plus grand nombre, salué par la critique, plébiscité par des lecteurs et voir son livre récompensé par un des prix littéraires. Ils viennent d'être attribués et

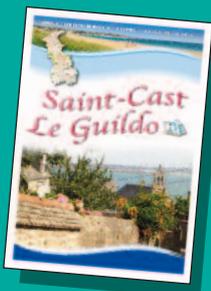
certains sont déjà ouverts à toutes et à tous à la bibliothèque municipale. Le fémina étranger « Certaines n'avaient jamais vu la mer » Le fémina « Peste et choléra à Patrick Deville ». Le Renaudot « Notre Dame du Nil » à Scholastique Mukasonga. Le Goncourt « Sur la chute de Rome » de Jérôme Ferrari.

Le saviez-vous? Depuis 1903 seulement 7 femmes ont vu leurs romans récompensés par ce prix, la première Elsa Triolet en 1944 et la dernière Marie Ndiaye pour « Trois femmes puissantes » en 2009.



Que cherche alors le lecteur? À s'évader, à s'identifier, à apprendre la vie, à comprendre le monde, à se trouver ou à s'oublier, à se trouver un refuge? Oui sans doute, mais il est toujours animé par une volonté de savoir.

Mais qui lit quoi? Les femmes lisent plus que les hommes même si, comme l'affirmait Laure Adler dans un document paru il y a quelques années "les femmes qui lisent sont dan-



La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal de février 2013 est le

JEUDI 10 JANVIER 2013

à l'adresse suivante :

mairie@saintcastleguildo.fr



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

gereuses" ce qui reste à prouver! En fait, hommes et femmes trouvent dans nos rayons tous les romans, tous les documents et tous les romans policiers qui correspondent à leur goût et aliment leur curiosité.

Et les enfants? Ils ne sont pas oubliés. Un coin avec tables et chaises leur est réservé. Ils peuvent choisir leur lecture parmi les 700 ouvrages qui sont à leur disposition.

Dans notre bibliothèque, nous disposons aussi d'une sélection de 10 romans retenus pour participer au prix des lecteurs intercomités d'entreprises Armor 2012. L'arrêt des votes est fixé au 31 décembre. Entre autres. « J'ai épousé un français » de Aïcha Kessler, « Gladio » de Didier Daenine, « Le Confident » d'Hélène Grenillon etc...

Venez nous consulter, à la bibliothèque on rentre sans frapper, on peut s'asseoir, parler et discuter, c'est vraiment une chambre d'amis.

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE



Héanbihen – Matignon – Pléboulle – Ruca – Saint-Cast Le Guildo – Saint-

Pôtan. Affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole. Reconnue d'utilité Publique Charles Rudi - 6, rue des Promenades - 22550 Matignon - Tél.: 02 96 41 11 82 E-mail:

charles.rudi@orange.fr
DON DE SANG À MATIGNON - vendredi 4 janvier 2013 - Salle Des Fêtes, de 14 h à 19 h. Les besoins des malades augmentent!

BAIN DE LA SAINT SYLVESTRE

Le Comité des Fêtes de Saint Cast Le Guildo, avec les pingouins castins et la SNSM organisent le 31 décembre 2012 à 11 heures, le bain de la Saint Sylvestre. C'est une première à St Cast Le Guildo.

Ce bain d'un quart d'heure maximum est accessible à toute personne en bonne condition physique, un petit échauffement précédera la baignade. La SNSM assure la surveillance de la zone de baignade.

Les baigneurs sont attendus à partir de 10h30 à la piscine municipale.

À l'issue de la baignade, salle abbé Lebreton, une collation et un diplôme seront offerts aux valeureux baigneurs.

Venez nombreux, accompagnés de vos amis ou parents.

Pour tout renseignement: Jean René Dumin

(06 17 52 83 94) ou Annie Leblanc: 06 47 43 09 03

ASSOCIATION PRÈS DE L'ESTRAN MAISON DE NOËL AU PORT DU GUILDO

Salon de thé féerique et Marché artisanal ouvert tous les jours de 15 h à 19h30

à partir du 8 décembre jusqu'au 6 janvier 2013

Contact: Madame BOUCHONNEAU Marie-France 02.96.41.18.80

FNACA

Assemblée Générale: RDV le SAMEDI 12 JANVIER 2013 à 14h00 salle de la mairie annexe.

- Compte rendu d'activités 2012

- Projets pour 2013

Remise du diplôme d'honneur de la FNACA à notre secrétaire et Porte drapeau

- Remise des cartes d'adhérents

Une galette des rois clôturera cette réunion

Le Président: Gaston PILARD

YIN YANG D'ÉMERAUDE

Une nouvelle association... pour découvrir ou continuer à pratiquer le Tai Chi Chuan à Saint-Cast!

Les Qi Gong et le Tai Chi Chuan sont des arts venus

de Chine dont la pratique régulière est particulièrement bénéfique à l'équilibre physique et mental.

Joël Thomas, responsable de l'activité, pratique les Qi-Gong et le Tai Chi Chuan (école Yang) depuis plus de dix-sept ans et les enseigne à Saint-Cast depuis janvier 2010.

Les cours ont lieu à la Maison des Artisans, place Anatole Le Braz, le lundi de 10h30 à 12h00 ou de 18h15 à 20 heures.

La cotisation annuelle est fixée à 122 euros (demi-tarif pour les minima sociaux). Deux séances de découverte sont offertes. On peut s'inscrire et débiter à tout âge et à tout moment de l'année.

Contact: Joël Thomas, 06 29 05 51 24 ou Marie-Annick Hubo, Présidente, 6 Bd Penthièvre à St-Cast



RANDONNÉE CASTINE

La randonnée castine organise un repas de NOËL pour ses adhérents et conjoints à la salle Abbé Lebreton le vendredi 14 décembre à 19 h – prix: 25 €

Danielle GUEHENNEUC



Évènements

Samedi 8 Décembre 2012

TELÉTHON

Port de Saint-Cast le GUILDO

Promenades en vedette
Vente de Broderie
Remouées pédiatre
Cyclo tourisme
Tournoi de Golf
Pinguins Castins
Fancy
Les échos
Arts Plastiques
Vente de Galettes et Drêpes - Ouvre - Vin chaud

Renseignements au Comité des Fêtes - Téléphone 06 47 43 09 03

Plus d'infos en page 15

SAINT-CAST
Dim. 9 Déc. 2012
De 9h à 18h au Chapiteau Paroissial

Marché de Noël

Nombreux artisans
Articles religieux
Cadeaux préparés par les enfants et les parents

Saucissons, Epicerie fine, Confitures, Chocolats, Pâtisseries...
Galette-Saucisses, Crêpes, Pâtisseries.

Organisation : O.G.E.C. St-Cast

Plus d'infos en page 15

SAINT-CAST
Ven. 14 Déc. 2012
De 16h30 à 19h à l'école maternelle publique « Les Hortensias »

Marché de Noël

Décorations
Cartes de Vœux
Bijoux

Restauration sur place.

Organisation : APE Échos d'école

Plus d'infos en page 19

Saint-Cast le Guildo

31 DECEMBRE
BAIN DE LA ST SYLVESTRE

GRANDE PLAGE (Face Salle d'Armor)

RENDEZ-VOUS A 10H30 (PISCINE MUNICIPALE)
BAIN A 11H00

PARTICIPATION LIBRE ET GRATUITE
COLLATION ET CADEAU

Organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Cast-le Guildo, avec la participation des PINGUINS CASTINS et de la SNSM